

Marie-Laure Simon,
Christine Ragoucy,
Grégoire Cousté,
Jean-Michel Comte,
habitants de Paris 10^e arrondissement

Adresse pour la réponse :

Marie-Laure Simon
11 rue de Marseille
75010 Paris

à : Monsieur Pierre Mutz
Préfet de Police
Préfecture de Police
9, boulevard du Palais
75004 Paris

Paris le 27 avril 2007

Monsieur le Préfet,

Comme peuvent en témoigner beaucoup des personnes concernées, la présence inhabituelle des forces de l'ordre dans le 10^e arrondissement de Paris et le poids pour les usagers des contraintes très inhabituelles imposées dans l'espace public, et sur une durée très longue, ont été supportés d'une manière très bon enfant. Il est alors arrivé, le dimanche 22 avril en fin d'après midi, un événement qui décontenance, incompréhensible eu égard à la règle du jeu imposée et respectée jusqu'alors : une manifestation rue d'Enghien, devant le siège du candidat à l'élection présidentielle.

Mi-janvier 2007, le candidat aux élections présidentielles, Monsieur Nicolas Sarkozy, a installé son Quartier général dans le 10^e arrondissement de Paris, au 18 rue d'Enghien. Cette installation a été accompagnée jusqu'à ce jour d'une très forte présence policière diurne sur les lieux.

L'arrondissement et le quartier de la rue d'Enghien ont connu depuis bien des années une vie quotidienne en bonne entente. Pour ce qui concerne les événements exceptionnels, y compris dans d'autres périodes électorales, les défilés, les manifestations irrégulières ou régulières, petites ou grandes, notamment des défilés de « sans papiers », des Kurdes, des RESF, ont toujours été très contrôlés par les organisateurs et ne présentaient aucun danger pour l'ordre public à notre connaissance.

Tout a changé avec l'arrivée de monsieur le Ministre de l'Intérieur. La forte présence policière dans le 10^e et particulièrement dans le quartier de la rue d'Enghien a créé une surprise et donné, instantanément, une image d'un quartier porteur d'une agressivité et d'une violence supposées. Quoi qu'il en soit, les habitants du 10^e arrondissement - et les plus spécifiquement concernés, ceux du quartier de la rue d'Enghien - ont fait montre, à notre connaissance et comme dans le passé, d'un civisme, d'une dignité, d'une patience, d'un respect des biens et des personnes, remarquables : nous n'avons constaté aucune violence, aucune dégradation dans la rue d'Enghien (alors que la rue, selon toute apparence - rappelons-le - n'est pas gardée par les forces de l'ordre la nuit). Les très petites manifestations (la

promenade sur le trottoir des « masques » chaque samedi), comme les plus « grandes » (les sans papiers, les Kurdes, les RESF, Act Up), ont mobilisé un nombre très inhabituel de représentants des forces de l'ordre. Il a été dit, le 9 avril 2007, par un syndicat de policiers, qu'il y avait autant de policiers déployés dans la rue d'Enghien que sur la foire du Trône.

Monsieur le Préfet, comme dit plus haut, la présence lourde des forces de l'ordre et les contraintes imposées ont été supportées sans rechigner. Ces contraintes, qui se sont révélées sévères pour les habitants et les usagers du quartier, ont été établies dès leur arrivée par les forces de l'ordre dans le quartier et dans la rue d'Enghien, et nous pouvons les résumer ainsi :

- Présence diurne rue d'Enghien et dans la zone, lorsque le quartier est en pleine activité (écoles, commerces, transports...), d'un très grand nombre de forces de l'ordre, de différents corps (CRS, Gendarmerie, Renseignements généraux...) en civil et en tenue.
- Au quotidien, pas question, pour une personne ou un petit groupe de personnes non connues ou invitées de l'équipe électorale du 18 rue d'Enghien, de rester sans bouger sur le trottoir dans un périmètre du 18 rue d'Enghien : c'est interdit, on est prié par un représentant des forces de l'ordre de circuler et de ne pas revenir.
- Episodiquement (plusieurs fois par semaine), sans justification visible, un barrage est établi. Les gens du quartier imaginent que c'est à la demande de l'équipe du QG qu'est établi ce barrage, pour que la rue d'Enghien soit vide de piétons, afin de faciliter la circulation des invités du QG ou de Monsieur Sarkozy lui-même.
- Systématiquement, à chaque manifestation (très petite, des 5 à 15 personnes de la promenade des « masques » du samedi matin, ou lors des 3 ou 4 manifestations plus grandes, RESF, Sans papiers, Kurdes, Act Up, jusqu'à 300 personnes ?) s'effectue la fermeture de la rue d'Enghien et de la cour des Petites-Écuries. Parfois, plus en amont, une partie de la rue du Faubourg Saint-Denis est également bloquée : plus personne n'entre alors librement dans la zone interdite. Les policiers sont positionnés alors, dans la proximité de l'école élémentaire ou en haut de la rue, vers la rue de la Fidélité, au milieu des passants et des clients des commerces, avec boucliers et matraques.
- Ces jours de barrages, contrôles des identités et fouilles des sacs sont systématiques (et non plus épisodiques, comme au quotidien) : peuvent entrer dans la rue d'Enghien ou la cour des Petites Ecuries les seules personnes munies d'une pièce d'identité attestant qu'elles habitent là. Il arrive que des habitants de la rue ou de la cour sans preuve d'identité ou de domiciliation ne puissent pas rentrer chez eux pendant toute la durée du barrage. D'autres fois, des habitants sans papiers sur eux sont accompagnés par un représentant des forces de l'ordre jusqu'à leur porte d'appartement. Tout « étranger » à la rue, simple passant, client d'un commerce de la rue d'Enghien ou invité(s) par un résident à un déjeuner ou un dîner, ne peuvent en aucun cas passer le barrage et entrer dans la rue.
- Les jours de barrages - et cela s'est vu aussi hors jours de barrage -, il est interdit à toute personne d'entrer dans la rue d'Enghien avec un document, un badge ou tout signe ou objet rendant apparente une opinion.

Monsieur le Préfet, chacun et chacune vivant ou travaillant dans ce quartier ou dans la rue d'Enghien a subi ces contraintes imposés, avec le pragmatisme de ce quartier multiculturel tolérant, et malgré le fait que chacun et chacune y devinait le côté très certainement contestable, en droit républicain, de ce nouveau modus vivendi.

Mais il est arrivé, ce dimanche 22 avril en fin d'après midi, un événement qui décontenance dans une bien autre mesure.

Il est en effet apparu sur les images télévisées, le dimanche 22 avril au soir (images visibles sur le site du candidat Nicolas Sarkozy, NSTV) que des manifestants se trouvaient en nombre devant le 18 rue d'Enghien, affichant visiblement leur opinion (cette fois en faveur du candidat Sarkozy). Ce qui a été dénié souvent aux citoyens de passage ou résidents simples depuis le 15 janvier.

Monsieur le Préfet, afin d'en rendre compte dans le quartier ensuite, nous vous remercions de bien vouloir éclairer les citoyens que nous sommes, en toute transparence, sur ce qui s'est passé le dimanche 22 avril en fin d'après-midi et répondre à nos questions.

- Les personnes filmées ont-elles été contrôlées, fouillées comme « *d'habitude* » ? Ces personnes sont-elles des habitants de la rue qui, à ce titre, selon les nouveaux usages, sont habilitées à entrer dans la rue ? Sont-elles entrées une par une ou en groupe ? Comment ont-elles été autorisées à rester durablement devant le 18 rue d'Enghien ?
- Y a-t-il eu une différence de traitement entre citoyens sur l'espace public ? Comment ces personnes ont-elles pu entrer dans la rue d'Enghien alors que les manifestations antérieures ont toujours été bloquées devant la pharmacie et le café « Chez Jeannette » ?
- Comment expliquez-vous que les images filmées ne montrent pas de présence policière alors que tout rassemblement antérieur au-delà de 5 personnes ou manifestation montre une grande présence policière, y compris, parfois, des policiers avec casque, bouclier et matraque.
- Qui définit ces usages relatifs à l'utilisation de l'espace public dans le quartier depuis plus de trois mois ? Qui a décidé du changement d'usage dans ce quartier pour ce dimanche soir 22 avril 2007 ?

Enfin, les habitants que nous sommes sont conscients de l'effort exceptionnel fourni par le gouvernement et l'administration pour maintenir l'ordre dans notre quartier, mais nous nous interrogeons fortement sur le coût du déploiement de ces forces, au regard des enjeux réels de la sécurité et de l'harmonie sociale.

Cette question nous semble d'autant plus d'actualité, qu'il s'avère que les interventions et contrôles ont été ciblés de façon discriminante tout au long de la campagne, en dépit du principe de l'usage public et ouvert à tous de la voirie.

Nous serions heureux de connaître l'avis du Préfet sur les modalités des interventions des forces de l'ordre exercées tout au long de la campagne. Il va sans dire que les habitants seront heureux de connaître votre réponse.

Monsieur le Préfet, dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer l'assurance de notre considération distinguée,

Pour le groupe signataire, Marie-Laure Simon

Copie électronique :

Monsieur le Maire du 10^e arrondissement de Paris, Tony Dreyfus

Monsieur le Commissaire Principal, commissaire central du 10^e arrondissement, Serge Monié

Listes de diffusion d'informations citoyennes du 10^e